comprend pas ou se scandalise et proteste : « Ce n'est pas digne ! » Vous avez décidé, Monseigneur, de mettre fin à cette anomalie que vous acceptiez généreusement pour vous-même, mais que vous ne pouvez imposer à vos successeurs. Puisse l'année nouvelle voir réalisé votre rêve ! Pour votre Evêché vous renoncez à la douce joie d'un pèlerinage à Rome : que la bienheureuse Jeanne de France bénisse ce sacrifice et que Dieu vous introduise dans votre Palais épiscopal pour y continuer de longues années encore l'édification de votre diocèse !

31 décembre 1949.

RÉPONSE DE MONSEIGNEUR

Après avoir remercié M. le chancine Robert de ses sentiments et de ses vœux si délicats, Mgr l'Evêque salue avec reconnaissance NN. SS. les vicaires généraux, le vénérable chapitre, le clergé de la ville, les religieux, les fabriciens de la cathédrale et présente à tous ses meilleurs souhaits.

Puis Son Excellence nous parle avec une charmante simplicité

de ses préoccupations actuelles.

Le diocèse dans son ensemble maintient le niveau de sa vie religieuse, grâce aux efforts des militants et des membres des divers mouvements d'A. C. et des œuvres variées, grâce aux lourds sacrifices consentis pour la défense et le développement de l'enseignement chrétien, grâce aussi, et pour la plus large part, comme il est normal,

au zèle et au bon esprit du clergé.

Ce clergé, Monseigneur le voudrait plus nombreux. Sans doute montent de jeunes générations ferventes, ardentes, laborieuses; leur recrutement est favorisé par l'Œuvre des Vocations; leur formation est menée à bien dans le grand et les petits séminaires ; mais les vides creusés normalement par la vieillesse et la maladie, anormalement par les accidents, sont péniblement comblés. Aussi se verra t-il dans l'obligation de fermer ou du moins d'entrebâiller une porte de sortie jusqu'alors largement ouverte, puisqu'on y passait en rangs serrés. En 1949, 31, dont 10 prêtres et 21 grands ou petits séminaristes, ont quitté le diocèse pour des ordres religieux ou d'autres diocèses, sans compter (car ici la statistique est difficile à établir) ceux qui passent de leur famille au juvénat. Toujours soucieux d'améliorer le sort de ses prêtres, Monseigneur annonce la fondation d'une mutuelle ecclésiastique nationale qui couvrira les frais de maladies et d'interventions chirurgicales. Pour alimenter la caisse de cette mutuelle, chaque prêtre versera annuellement 1.200 francs, l'administration diocésaine prenant en charge de fournir les 2.400 autres francs qui constitueront les 3.600 francs, montant de la cotisation prévue.

L'Evêché se reconstruit: les murs atteignent actuellement le sommet du premier étage. Les quêtes paroissiales, les dons particuliers arrivent « au pas de procession » mais sûrement. Déjà on a envoyé des meubles simples mais dignes qui devront garnir et orner le bâtiment une fois achevé. Monseigneur remercie très vivement

ceux qui l'ont aidé.

Enfin Son Excellence élève nos esprits et nos vœux vers le Souverain Pontife, nous demandant de faire monter chaque jour vers le ciel d'ardentes prières pour Lui, et nous donne comme consigne de faire